

ANNEXE 7

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUYANE

18/06/2019

N° E19000011 /97

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Décision désignation commissaire

Vu enregistrée le 14/06/2019, la lettre par laquelle Monsieur le Secrétaire Général de l' Etablissement Public Foncier Aménagement (EPFAG), représenté par son secrétaire général M. Patrice PIERRE, demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté "ZAC PALIKA" sur le territoire de la ville de Cayenne. Cette ZAC a pour but de créer, d'aménager et d'équiper une nouvelle zone d'urbanisation par la création d'environ 485 logements, d'un groupe scolaire et divers équipements publics ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, et notamment son article 139 ;

Vu le Code de l'expropriation, et notamment son article L 11-1 ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2019 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Madame Sophia LOUIS est désignée en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée à Monsieur le Secrétaire Général de l'Etablissement Public Foncier Aménagement Guyane (EPFAG) et à Madame Sophia LOUIS.

Fait à Cayenne, le 18/06/2019

Pour le président,
Le magistrat désigné,

signé

G.PRIETO

Pour expédition conforme,
Le Greffier en Chef,
Ou par délégation le greffier,

M-Y. METEDLUS



ANNEXE 8

Annonces Légales

Arrêté n°R03-2018-20-010 du 20 décembre 2018 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales

En vertu de cet arrêté, le tarif hors taxe à la ligne est de 4.16 €

EGA00847

SOGEMA ETUDES RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DES CARAIRES

Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros
Siège social : Lotissement Moulin à Vent, 25 rue Félix Eboué, 97354 REMIRE-MONTJOLY 831 937 123 RCS CAYENNE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24/06/2019 a décidé de réduire le capital social de 50 000 euros à 10 000 euros sous condition de l'absence d'intervention de toute opposition. Cette réduction du capital a été effectuée au moyen de la réduction de la valeur nominale des parts sociales. Le procès-verbal constatant la décision sera déposé au greffe du Tribunal de commerce de CAYENNE à l'issue de la présente publication. Pour avis La Gérance

EGA00848

SOMATRANS GUYANE

Société par Actions Simplifiée au capital de 500 000,00 Euros
Siège Social : PAE Dégrad des Cannes Lotissement d'Activité Commerciale 31, rue de l'Industrie 97354 REMIRE-MONTJOLY 352 714 141 RCS CAYENNE

Suivant AGO du 1er avril 2019, il a été décidé de nommer La société DOM MES-SAGERIES, société A Responsabilité Limitée au capital de 7.622,45 Euros, dont le siège social est fixé Angle rue Becquerel et Impasse Augustin Fresnel 8 Zi Jarry - 97122 BAIE MAHAULT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 351 728 100 RCS POINTE A PITRE, aux fonctions de Président pour une durée illimitée, à compter du 1er avril 2019 à la suite de la démission de la société SOMATRANS.

EGI00256

OLEO SOLUTIONS

SAS au capital de 2 000 €
Siège social : 44 AVENUE LOUIS CARISTAN 97354 REMIRE MONTJOLY RCS de Cayenne 841 677 776

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 25 juillet 2019, il a été décidé de compter du 1er août 2019 d'augmenter le capital social de 3 000 € par voie d'augmentation de la valeur nominale des actions. en le portant de 2 000 € à 5 000 €. Article des statuts modifié en conséquence. Modification au RCS de CAYENNE.

Rabarison Mireille

EGA00853

WAPAG

Société Civile Immobilière au capital de 2 000 euros
Siège social : 20 Lotissement Collyri III- 97300 CAYENNE
Immatriculation RCS CAYENNE TMC 794 490 011

L'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2019 a nommé en qualité de co-gérant sans limitation de durée, Monsieur Olivier de LA HOUSSAYE demeurant 2 avenue du stade de Coubertin, 92100 Boulogne Billancourt. De sorte que la mention précédemment publiée est modifiée comme suit : Gérance : Ancienne mention : gérant M. Eric de LA HOUSSAYE. Nouvelle mention : gérants M. Eric de LA HOUSSAYE, Monsieur Olivier de LA HOUSSAYE. Mention sera faite au RCS de Cayenne. Pour avis

EGA00846

SOCIAL CARAIRES

SAS au capital de 500 €
Siège social : 575F ROUTE DE REMIRE, 97354 Remire-Montjoly 802 235 572 RCS de Cayenne

L'AGE du 30/06/2019 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. MANGIN PASCAL, demeurant 6 RUE FRAGONARD, 94410 Saint-Maurice pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Cayenne. Radiation au RCS de Cayenne

BAUX

EGA00854

DEMANDE DE BAIL EMPHYTEOTIQUE AGRICOLE

Suivant requête en date du 8 novembre 2018, Monsieur SIPESTEIN Leo, a sollicité la prise en Bail emphytéotique agricole, pour une surface de 5 ha 29 a 100 ca, sur une parcelle domaniale référencée AM 219, au lieu-dit « CHEMIN BOUSSIMAN », située sur la commune de SAINT LAURENT DU MARONI :

- Borné au Nord par les parcelles AM 218, 382, 383 et 384
- Borné au Sud par la parcelle F 865
- Borné à l'Est par le chemin Boussiman
- Borné à l'Ouest par la parcelle F 865

EGA00855

DEMANDE DE CONCESSION AGRICOLE

Suivant requête en date du 9 novembre 2018, Madame GALMO Morien, a sollicité la prise en Concession agricole, pour une surface de 2 ha 00 a 00 ca, sur une parcelle domaniale référencée F 858p, au lieu-dit « PLATEAU DES MINES », située sur la commune de SAINT LAURENT DU MARONI :

- Borné au Nord par la parcelle F 869
- Borné au Sud par la parcelle F 869
- Borné à l'Est par le domaine privé de l'Etat
- Borné à l'Ouest par la piste du Plateau des Mines

EGA00856

DEMANDE DE BAIL EMPHYTEOTIQUE AGRICOLE

Suivant requête en date du 26 octobre 2018, Madame MOLIEN Jolanda Carla, a sollicité la prise en Bail emphytéotique agricole, pour une surface de 2 ha 00 a 100 ca, sur une parcelle domaniale référencée F 865p, au lieu-dit « Route de Paul - Isnard », située sur la commune de SAINT LAURENT DU MARONI :

- Borné au Nord par le domaine privé de l'Etat
- Borné au Sud par le domaine privé de l'Etat
- Borné à l'Est par le domaine privé de l'Etat
- Borné à l'Ouest par le domaine privé de l'Etat

DIVERS

EGA00849

Mme GROOTFAAM Elauriane Vincent, née le 22/01/1991 à Régina (973) GUYANE, demeurant 655 avenue Saint Ange Méthon - résidence Sunset - Appartement 01 97354 Remire-Montjoly, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux afin de s'appeler à l'avenir : MIGUE

ENQUÊTES PUBLIQUES

EGA00850



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION GUYANE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMÉNAGEMENT DU LOGEMENT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Demande d'autorisation environnementale unique, au titre de la loi sur l'eau, pour l'extension du réseau d'adduction d'eau potable entre le bourg de Matoury 97351 et le giratoire Adélaïde Tablon situé sur la commune de Remire-Montjoly 97354.

Une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du mardi 20 août 2019 au vendredi 20 septembre 2019 inclus sur les communes de Remire-Montjoly 97354 et Matoury 97351.

Le maître d'ouvrage de ce projet est la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), représentée par Mme Marie-Laure PHINERA-HORTH, sa présidente. Le chargé du dossier est M. Sébastien LUBIN (chef de service eau potable) - 05 94 28 85 30 - sebastien.lubin@cacl-guyane.fr. Le siège de la CACL se situe quartier Balata - BP 9266 - chemin de la Chaumière à Matoury 97351.

Le service instructeur au sein de la DEAL est le service milieux naturels, biodiversité, sites et paysages (MNBSF). Coordonnées : 05 94 29 66 52 - mnbsf-deal@developpement-durable.guyane.fr - adresse : DEAL Guyane, rue du Vieux Port, CS76003, 97306 Cayenne cedex.

M. Claude-Henri BERNA, retraité, résidant à Kourou 97310, est désigné par le président du Tribunal administratif de la Guyane en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique, notamment l'étude d'impact et les différentes pièces relatives au dossier sont consultables :

- Sur le site internet de la préfecture de la Guyane www.guyane.pref.gouv.fr (accueil - actualités - enquêtes publiques)
- Sur le site internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.guyane.fr (information du public - enquêtes publiques 2019)

• Sur la plateforme environnementale : www.projets-environnement.guyane.fr

- A la mairie de Remire-Montjoly située Avenue Jean Michotte, 97354 Remire-Montjoly - 0594 35 90 00 - aux heures d'ouverture de la mairie de Remire-Montjoly : lundi, mercredi et vendredi de 8h15 à 13h45 et mardi et jeudi de 8h15 à 16h15.
- A la mairie de Matoury située 1, rue Victor-Ceide 97 351 Matoury - 05 94 35 32 32 - contact@mairie-matoury.fr

- aux heures d'ouverture de la mairie pendant la période estivale du lundi au vendredi de 7 heures à 14 heures et aux heures d'ouverture classique ensuite : lundi, mardi et jeudi 8h-13h et 15h-18h et mercredi et vendredi 8h-13h30.
- Sur rendez-vous à la DEAL, service pilotage et stratégie du développement durable (PSDD) unité procédures et réglementation (UPR), rue Carlos Fineley - Impasse Buzaré - CS 76003 - 97306 - Cayenne Cedex - téléphone : 0594 29 68 73

Le public pourra formuler ses observations :

- Par dépôt sur le site internet de la DEAL : www.guyane.developpement-durable.guyane.fr (information du public - enquêtes publiques 2019) ;
- Par courriel : matoury-mairie@orange.fr et mairie.remire@wanadoo.fr à l'attention de M. Claude-Henri Berna ou enquete-publique-deal-guyane@developpement-durable.guyane.fr

Par écrit sur le registre d'enquête publique tenu à la disposition du public, aux

mairies de Matoury et Remire-Montjoly, pendant toute la durée de l'enquête publique ;

Par voie postale, aux mairies de Matoury et de Remire-Montjoly aux adresses indiquées ci-dessus, à l'attention du commissaire enquêteur M. Claude-Henri BERNA ou à la DEAL rue Carlos Fineley CS76003 - 97306 Cayenne cedex.

Les observations formulées par voie postale, par courriel, et déposées sur le site de la DEAL seront annexées au registre d'enquête publique.

Le commissaire enquêteur M. Claude-Henri BERNA recevra le public au cours de quatre permanences :

- Mairie de Remire-Montjoly : mardi 20 août 2019 de 9h à 12h et vendredi 13 septembre 2019 de 9h à 12h
- Mairie de Matoury : lundi 26 août 2019 de 9h à 12h et vendredi 20 septembre 2019 de 9h à 12h

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, aux mairies de Matoury et Remire-Montjoly, et sur internet aux adresses suivantes :

www.guyane.pref.gouv.fr (accueil - actualités - enquêtes publiques)
www.guyane.developpement-durable.guyane.fr (information du public - enquêtes publiques 2019).

Pour le préfet, par délégation,

EGA00845



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION GUYANE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMÉNAGEMENT DU LOGEMENT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet d'aménagement du quartier PALIKA et du confortement du Mont Lucas sur le territoire de la commune de Cayenne par l'Établissement Public Foncier et d'Aménagement de la Guyane (EPFAG).

Une enquête publique unique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du 29 juillet au 29 août 2019 inclus sur la commune de Cayenne 97300. Elle porte sur la demande d'autorisation environnementale unique (loi sur l'eau), sur le dossier préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) et sur l'enquête parcellaire.

L'Établissement Public Foncier et d'Aménagement de la Guyane dont le siège social est situé à la Fabrique Amazonienne, 14 Esplanade de la Cité d'affaire, CS 30059, 97351 MATOURY CEDEX est représenté par Monsieur Patrice PIERRE, secrétaire général. La personne en charge du dossier est Madame Mirella PULCHERIE, assistante foncière - 0594 38 77 04 - m.pulcherie@epfag.fr ou foncier@epfag.fr

Le service instructeur au sein de la DEAL est le service milieux naturels, biodiversité, sites et paysages - unité Police de l'Eau - 0594 29 66 50 - mnbsf-deal-guyane@developpement-durable.guyane.fr

Madame Sophia LOUIS, coordinatrice aux transports scolaires à la CTG, résidant à Remire-Montjoly 97354, est désignée par le président du Tribunal administratif de la Guyane en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique, notamment l'étude d'impact et les différentes pièces relatives au dossier sont consultables :

- Sur le site internet de la préfecture de la Guyane www.guyane.pref.gouv.fr (accueil - actualités - enquêtes publiques)
- Sur le site internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.guyane.fr (information du public - enquêtes publiques 2019)

Arrêté n°R03-2018-20-010 du 20 décembre 2018 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales En vertu de cet arrêté, le tarif hors taxe à la ligne est de 4.16 €

L'Apostille publiée à titre documentaire une synthèse de toutes les annonces légales et les appels d'offres publiés dans le département de la Guyane classées par rubrique et par ordre alphabétique. Les informations sont publiées à titre documentaire et ne sauraient engager, en aucun cas, la responsabilité de notre journal. Avant toutes démarches, consulter le texte original et complet de l'insertion légale. Liste des abréviations utilisées : En Guyane : FG : France-Guyane.

ENQUÊTES PUBLIQUES

• Sur la plateforme environnementale : www.projets-environnement.gouv.fr
 • A la mairie de Cayenne, services techniques boulevard de la République - 97300 Cayenne - 0594 39 70 26 - 0594 39 70 70, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures d'ouverture des bureaux, à l'exception de samedi, dimanche et jours fériés : du lundi au vendredi : 7h - 14h
 • A la DEAL (PSDD/ UPR) rue Carlos Finlay CS76003 - 97306 Cayenne Cedex sur rendez-vous, 0594 29 51 36

Le public pourra formuler ses observations :

- Sur le registre dématérialisé : <http://creation-amenagement-zac-palika-montlucas-cayenne.enquetespublique.net>
 - Par écrit : sur le registre d'enquête publique tenu à la disposition du public, à la mairie de Cayenne pendant toute la durée de l'enquête publique ;

- Par voie postale : à la mairie de Cayenne et à la DEAL, aux adresses indiquées ci-dessus, à l'attention du commissaire enquêteur Madame Sophia LOUIS ;

- Par dépôt : sur le site Internet de la DEAL : www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public - enquêtes publiques 2019) ;

- Par courriel : à la mairie de Cayenne : contact@ville-cayenne.fr - l.gourmelen@ville-cayenne.fr - secretariat.elus@ville-cayenne.fr à la DEAL : enquete-publique.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr à l'attention de Mme Sophia LOUIS ou creation-amenagement-zac-palika-montlucas-cayenne@enquetespublique.net

Les observations formulées par voie postale, par courriel, et déposées sur le site de la DEAL, pendant l'enquête publique, seront annexées au registre d'enquête publique.

Le commissaire enquêteur Mme Sophia LOUIS recevra le public à la mairie de Cayenne les jours suivants, durant 4 permanences :

• lundi 29 juillet 2019 de 08 h à 11 h - mardi 06 août 2019 de 09 h à 12 h - mercredi 21 août 2019 de 10 h à 13 h - jeudi 29 août 2019 de 09 h à 12 h

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, à la mairie de Cayenne et sur le site Internet de la préfecture : www.guyane.pref.gouv.fr - (accueil - actualités - enquêtes publiques) et sur le site Internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public - enquêtes publiques 2019) à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Une annonce légale à publier en Guadeloupe ? Saisissez la en ligne !
www.leprobant.fr

Une annonce légale à publier en Martinique ? Saisissez la en ligne !
www.lelegis.fr

CONSTITUTIONS

2LMB, SASU, 51 MONTABO VILLAGE 2860 ROUTE DE MONTABO, 97300 CAYENNE, 100.00 EUR - LOCATION DE STRUCTURE GONFLABLE, TABLES ET CHAISES, M BOSSE MICHAEL, Pres.

(FG 05/07/2019)

ADMISERVS, SAS, 13 Rue des Mombins, Cogneau-Lamirande, 97351 MATOURY, 501.00 EUR - Prestations de services, conseil et accompagnement administratives et commerciales auprès des particuliers..., M LALANNE MIRLANDE, Pres., Mme FONTIGENE JENNIFER, DG

(FG 12/07/2019)

ARC BOIS, SASU, 280H RN1, 97355 MACOURIA, 1000.00 EUR - Charpenterie et couverture de bâtiment, menuiserie de bâtiment, plafond, maçonnerie générale, M SILVA Magno Carlo, Pres.

(FG 08/07/2019)

AZA TELECOM GUYANE, SARL, C O BURO CLUB GUYANE Immeuble FAIC 1er étage 1, avenue G. CHARLERY Route de Montabo, 97300 CAYENNE, 1000.00 EUR - L'installation et la maintenance de lignes téléphoniques et des réseaux du câble..., M SARCLAIS Carl, Gér.

(LAP 12/07/2019)

BCM CONSTRUCTION, SAS, 15 Ilet Malouin, 97300 CAYENNE, 1000.00 EUR - Charpente bois et métallique, couverture, maçonnerie générale, VRD, énergie renouvelable, M BARBOSA VILHENA Julien, Pres.

(FG 05/07/2019)

BIGGA TP, SASU, 14 Hameau DES ENCENS N°8 NIAOULLI, 97300 CAYENNE, 500.00 EUR - Travaux courants de terrassement Activité secondaire : Espace vert -Curage de fossé..., M MARLON DENNIS VORSWIJK, Pres.

(FG 19/07/2019)

BRICO NAUTIQUE, SASU, Route de Raban Résidence NOVAPARC Bâtiment D Appartement 26, 97300 CAYENNE, 300.00 EUR - la réparation et la maintenance mécanique en générale, M PARINI Brice, Pres.

(FG 16/07/2019)

BRICO TP, SASU, Route de Raban Résidence NOVAPARC Bâtiment D Appartement 26, 97300 CAYENNE, 300.00 EUR - les travaux de terrassement courants et travaux préparatoires, M PARINI Brice, Pres.

(FG 16/07/2019)

BTP CONCEPT, SAS, Pépinière des Entreprises Campus Troubiran, 97325 CAYENNE CEDEX, 1000.00 EUR - GENIE CIVIL, PLANIFICATION, CONCEPTION D'OUVRAGES, CONSEIL, FORMATION, M CHARLES Frédéric, Pres.

(FG 24/07/2019)

C.G.B, SASU, 3 cité N'Zila blvd de la République, 97300 CAYENNE, 200.00 EUR - Travaux de bâtiment général, GILDO RIVALDO PEREIRA, Pres.

(FG 05/07/2019)

CITRONELLE D'ANTAN, SCI, 7 SCI les Flamants Roses, 97300 CAYENNE, 1000.00 EUR - l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise..., Mme PREVOT Catherine, Gér.

(FG 24/07/2019)

COMPAGNIE MINIERE APPROUAGUE, SASU, 14 Rue des Epices, 97354 REMIRE MONTJOLY, 1000.00 EUR - La recherche et l'exploitation de divers métaux, minéraux, minéraux ou de toutes..., M DE ALMEIDA PIMENTA Marcelo, Pres.

(FG 05/07/2019)

CONTAM, SAS, Buro Club Guyane Immeuble FAIC 1 avenue Gustave CHARLERY, 97300 CAYENNE, 1000.00 EUR - Exploration, développement, exploitation et commercialisation de toute ressource minière, M CONSTABLE José, Pres.

(FG 11/04/2019)

D.D INVESTISSEMENT, SARL, 67 Cité Medan BAT B Entrée C, 97300 CAYENNE, 100.00 EUR - investissement et prise de participation dans toutes sociétés de tous secteurs d'activités..., M CASTOR Daniel, Gér.

(FG 08/07/2019)

DADA INVESTISSEMENT, SARL, 114 RE CHRISTOPHE COLOMB, 97300 CAYENNE, 500.00 EUR - investissement et prise de participation dans toutes sociétés de tous secteurs d'activités..., M LONY Darius, Gér.

(FG 08/07/2019)

DOCTEUR PLOMBIER, SAS, 1 K CHE MONT PARAMANA, 97351 MATOURY, 20000.00 EUR - tous travaux de plomberie, M RINCHERE ALIX, Pres.

(FG 18/07/2019)

DPEG, SASU, 8 Rue de l'Ebène Cité Pasteur, 97300 CAYENNE, 500.00 EUR - L'installation d'eau, de gaz et de chauffe eau solaire. Tous travaux d'installation..., M SAINT LOUIS Godson, Pres.

(FG 11/07/2019)

ECOTEC GROUPE, SAS, 2 Rue OC-CULI MAUZOLE, 97300 CAYENNE, 16000.00 EUR - Le commerce de gros et de détail de véhicules électriques neufs ou..., M Liang Wang, Pres.

(FG 09/04/2019)

ECOTEC GROUPE, SAS, 2 Rue OC-CULI MAUZOLE, 97300 CAYENNE, 16000.00 EUR - Le commerce de gros et de détail de véhicules électriques neufs ou..., M Liang Wang, Pres.

(FG 09/04/2019)

ENERGY GUYANE, SARL, C O BURO CLUB GUYANE Immeuble FAIC, 1er étage, 1 avenue Gustave Charley, route de montabo, 97300 CAYENNE, 10000.00 EUR - Production d'énergie renouvelable, production d'électricité, climatations, commercialisation de lampe LED, panneaux photovoltaïques..., M BENHAMOU Cédric, Gér., M BENHAMOU Serge, Co-Ger.

(FG 10/07/2019)

ENTREPRISE JDT SECURITE INCENDIE, SASU, 22 Rue Paul AMUSANT, 97300 CAYENNE, 5000.00 EUR - SECURITE INCENDIE PAR AGENTS SSIAP VENTE DIVERSES ; MATERIELS VETEMENTS ET AUTRES, Mme DIOMAR THADAL Jacqueline, Pres.

(FG 09/07/2019)

FARIDJA TERRASSEMENT, SASU, 3600 Avenue JEAN GALMOT, 97320 ST LAURENT DU MARONI, 500.00 EUR - Travaux courants de terrassement Activité secondaire : Espace vert -Curage de fossé..., M THEO LOSSIN, Pres.

(FG 17/07/2019)

FLAMBER, SAS, 20 Lotissement Espace, chernin Grant, 97300 CAYENNE, 1000.00 EUR - La réalisation de toutes prestations administratives, financières, commerciales ou de gestion, tant..., Mme GAY Patricia, Pres.

(FG 11/07/2019)

FORMA'KIDS GUYANE, SAS, 9 Rue kalina, cotonnière ouest, 97351 MATOURY, 100.00 EUR - Accompagnement scolaire pour différents publics Événementiel pour différents publics (moins de 6..., M SOPHIE Christant, Pres.

(FG 22/07/2019)

GCO, SAS, 24 Allée du Clos des Embruns, 97300 CAYENNE, 50000.00 EUR - vente à distance sur catalogue général, organisation d'événements promotionnels et de ventes..., Mme CHTOURBINE Anne, Pres.

(FG 17/07/2019)

GROUPE GOVINDIN, SAS, 46 Avenue de la liberté, 97300 CAYENNE, 2000.00 EUR - La réalisation de toutes prestations administratives, financières, commerciales ou de gestion, tant..., M GOVINDIN Alin, Pres.

(FG 25/07/2019)

GUYANAISE CONSTRUCTION, SAS, Route de Raban Résidence NOVA- Parc Bâtiment D Appartement 26, 97300 CAYENNE, 300.00 EUR - la construction générale et les gros oeuvre, construction hangar, construction entrepôt, M DAUDE Kévin, Pres.

(FG 16/07/2019)

GUYANAISE IMPORT, SAS, Route de Raban Résidence NOVAPARC Bâtiment D Appartement 26, 97300 CAYENNE, 300.00 EUR - commerce de gros (commerce interentreprise) de machine pour extraction, la construction et..., M DAUDE Kévin, Pres.

(FG 16/07/2019)

GUYANAISE SERVICE EXPRESS, SASU, Route de Raban Résidence NOVAPARC Bâtiment D Appartement 26, 97300 CAYENNE, 300.00 EUR - les services administratifs et combinés de bureau, Mme BATHIARD Christelle, Pres.

(FG 16/07/2019)

HARMONIE, SCI, 1 Avenue Gustave Charley, 97300 CAYENNE, 1500.00 EUR - l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise..., Mme JOULIN Eugénia, Ass., M JOULIN Gilles, Ass., Mlle JOULIN Sophie, Ass., M JOULIN Bruno, Ass. ger.

(FG 16/07/2019)

Arrêté n°R03-2018-20-010 du 20 décembre 2018 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales

En vertu de cet arrêté, le tarif hors taxe à la ligne est de 4.16 €

ENQUÊTES PUBLIQUES

EGA00782



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET
DE LA REGION GUYANE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT DU LOGEMENT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet d'aménagement du quartier PALIKA et du confortement du Mont Lucas sur le territoire de la commune de Cayenne par l'Etablissement Public Foncier et d'Aménagement de la Guyane (EPFAG).

Une enquête publique unique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du 29 juillet au 29 août 2019 inclus sur la commune de Cayenne 97300. Elle porte sur la demande d'autorisation environnementale unique (loi sur l'eau), sur le dossier préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) et sur l'enquête parcellaire.

L'Etablissement Public Foncier et d'Aménagement de la Guyane dont le siège social est situé à la Fabrique Amazonienne, 14 Esplanade de la Cité d'affaire, CS 30059, 97351 MATOURY CEDEX est représenté par Monsieur Patrice PIERRE, secrétaire général. La personne en charge du dossier est Madame Mirella PULCHERIE, assistante foncière - 0594 38 77 04 - m.pulcherie@epfag.fr ou foncier@epfag.fr

Le service instructeur au sein de la DEAL est le service milieux naturels, biodiversité, sites et paysages - unité Police de l'Eau - 0594 29 66 50 - mmbssp.deal-guyane@developpement-durable.guyane.fr

Madame Sophia LOUIS, coordinatrice aux transports scolaires à la CTG, résidant à Rémire-Montjoly 97354, est désignée par le président du Tribunal administratif de la Guyane en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique, notamment l'étude d'impact et les différentes pièces relatives au dossier sont consultables :

- Sur le site internet de la préfecture de la Guyane www.guyane.pref.gouv.fr (accueil - actualités - enquêtes publiques)
- Sur le site internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.guyane.fr (information du public - enquêtes publiques 2019)

- Sur la plateforme environnementale : www.projets-environnement.gouv.fr

- A la mairie de Cayenne, services techniques boulevard de la République - 97300 Cayenne - 0594 39 70 26 - 0594 39 70 70, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures d'ouverture des bureaux, à l'exception de samedi, dimanche et jours fériés : du lundi au vendredi : 7h - 14h

- A la DEAL (PSDD/UPR) rue Carlos Finley CS76003 - 97306 Cayenne Cedex sur rendez-vous, 0594 29 51 36

Le public pourra formuler ses observations :

- Sur le registre dématérialisé : <http://creation-amenagement-zac-palika-montlucas-cayenne.enquetepublique.net>

- Par écrit : sur le registre d'enquête publique tenu à la disposition du public, à la mairie de Cayenne pendant toute la durée de l'enquête publique ;

- Par voie postale : à la mairie de Cayenne et à la DEAL, aux adresses indiquées ci-dessus, à l'attention du commissaire enquêteur Madame Sophia LOUIS ;

- Par dépôt : sur le site internet de la DEAL : www.guyane.developpement-durable.guyane.fr (information du public - enquêtes publiques 2019) ;

- Par courriel : à la mairie de Cayenne : contact@ville-cayenne.fr - l.gourmelen@ville-cayenne.fr - secretariat.elus@ville-cayenne.fr à la DEAL :

enquete-publique.deal-guyane@developpement-durable.guyane.fr à l'attention de Mme Sophia LOUIS ou creation-amenagement-zac-palika-montlucas-cayenne@enquete-publique.net

Les observations formulées par voie postale, par courriel, et déposées sur le site de la DEAL, pendant l'enquête publique, seront annexées au registre d'enquête publique.

Le commissaire enquêteur Mme Sophia LOUIS recevra le public à la mairie de Cayenne les jours suivants, durant 4 permanences :

- lundi 29 juillet 2019 de 08 h à 11 h - mardi 06 août 2019 de 09 h à 12 h - mercredi 21 août 2019 de 10 h à 13 h - jeudi 29 août 2019 de 09 h à 12 h

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, à la mairie de Cayenne et sur le site internet de la préfecture : www.guyane.pref.gouv.fr - (accueil - actualités - enquêtes publiques) et sur le site internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.guyane.fr (information du public - enquêtes publiques 2019) à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

EGA00783



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET
DE LA REGION GUYANE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La Société CEOG SAS sollicite une demande d'autorisation de construire et d'exploiter une centrale photovoltaïque couplée à un stockage d'hydrogène sur le territoire de la commune de Mana 97360.

Une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du lundi 8 juillet au jeudi 8 août inclus sur la commune de Mana 97360 et sur la commune de Saint-Laurent-du-Maroni 97320 relative à la demande d'autorisation environnementale unique et à la demande du permis de construire.

La société CEOG SAS dont le siège social est situé au 20 rue Jean Jaurès 33310 Lormont est représentée en Guyane par la société Hydrogène de France (HDF) avec M. Sylvain CHARRIER, directeur du développement outre-mer - sylvain.charrier@hdf-energy.com et M. Alain CYRILLE, directeur HFD ENERGY GUYANE 05 56 77 11 11 - alain.cyrille@hdf-energy.com.

Le service instructeur au sein de la DEAL est le service risques, énergie, mines et déchets - unité risques accidentels - 05 94 39 80 00 - remd.deal-guyane@developpement-durable.guyane.fr

M. Daniel CUCHEVAL, fonctionnaire à la retraite, résidant à Cayenne 97300, est désigné par le président du Tribunal administratif de la Guyane en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique, notamment l'étude d'impact et les différentes pièces relatives au dossier sont consultables :

- Sur le site internet de la préfecture de la Guyane www.guyane.pref.gouv.fr (accueil - actualités - enquêtes publiques)

- Sur le site internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.guyane.fr (information du public - enquêtes publiques 2019)

- Sur la plateforme environnementale : www.projets-environnement.gouv.fr

- A la mairie de Mana place Yves-Patient 97360 Mana - 0594 34 82 68, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures normales d'ouverture des bureaux, à l'exception de samedi, dimanche et jours fériés : du lundi au vendredi : 07h30 - 14h00

- A la mairie de Saint-Laurent-du-Maroni rue du Colonel-Chandon 97320 Saint-Laurent-du-Maroni - 0594 34 03 00 ou 0594 34 03 45 afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures normales d'ouverture des bureaux, à l'exception de samedi, dimanche et jours fériés : lundi et mardi : du lundi au vendredi : 07h30 - 14h00

- A la DEAL (PSDD - UPR) rue Carlos Finley CS76003 - 97306 Cayenne cedex sur rendez-vous 0594 29 51 36

Le public pourra formuler ses observations :

- Par écrit sur le registre d'enquête publique tenu à la disposition du public, à la mairie de Mana et à la mairie de Saint-Laurent-du-Maroni pendant toute la durée de l'enquête publique ;

- Par voie postale, à la mairie de Mana et à la mairie de Saint-Laurent-du-Maroni, aux adresses indiquées ci-dessus, à l'attention du commissaire enquêteur M. Daniel CUCHEVAL ;

- Par courriel à la mairie de Mana : venise.bacoul@mairie-mana.fr et à la mairie de Saint-Laurent-du-Maroni : s.particulier.slm@wanadoo.fr

- Par dépôt sur le site internet de la DEAL : www.guyane.developpement-durable.guyane.fr (information du public - enquêtes publiques 2019) ;

- Par courriel à la DEAL : enquete-publique.deal-guyane@developpement-durable.guyane.fr

- Par voie postale, à la DEAL rue Carlos Finley CS76003 - 97306 Cayenne cedex. Les observations formulées par voie postale, par courriel, et déposées sur le site de la DEAL seront annexées au registre d'enquête publique.

Le commissaire enquêteur M. Daniel CUCHEVAL recevra le public à la mairie de Mana et à la mairie de Saint-Laurent-du-Maroni de 9h à 12h les jours suivants, durant quatre permanences :

- les jeudis 11 juillet et 25 juillet 2019 - Mana
- les jeudis 18 juillet et 08 août 2019 - Saint-Laurent-du-Maroni

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, à la mairie de Mana et à la mairie de Saint-Laurent-du-Maroni et sur le site internet de la préfecture : www.guyane.pref.gouv.fr - (accueil - actualités - enquêtes publiques) et sur le site internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.guyane.fr (information du public - enquêtes publiques 2019) à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Pour le Préfet,

ARRÊTÉ

EGA00774

ARRÊTE EN DATE DU 13 MAI 2019
PARU AU JOURNAL OFFICIEL DE LA
REPUBLIQUE FRANÇAISE
DU 18 MAI 2019 (TEXTE N°9)

Arrêté prolongeant la validité du permis d'exploitation de mines d'or et substances connexes attribué à la Compagnie Minière de Boulanger, dit « Permis Saint-Pierre » (Guyane) sur une surface inchangée de 35,4 km² NOR : ECOL1912936A

Par arrêté du ministre de l'économie et des finances, en date du 13 mai 2019, la durée de validité du permis d'exploitation de mines d'or et substances connexes dit « Permis Saint-Pierre », attribué à la Compagnie Minière de Boulanger, est prolongée jusqu'au 16 février 2023 sur une superficie inchangée de 35,4 km² portant sur partie du territoire de la commune de Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane).

La Compagnie Minière de Boulanger, sise 1897, Route de Montjoly, Rémire-Montjoly, 97354, en Guyane, est inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 303 195 192.

Abonnez-vous en ligne !
www.lapostille.fr

ARRÊTÉ

EGA00773

Arrêté du 11 avril 2019 paru au journal officiel de la République Française du 18 avril 2019 (texte n°17)

Accordant un permis exclusif de recherches de mines d'or dit « Permis de Bélizon » (Guyane) à la société par actions simplifiée AMAZONE GOLD

Par arrêté du ministre de l'économie et des finances en date 11 avril 2019,

le permis exclusif de recherches de mines d'or dit « Permis de Bélizon », d'une surface d'environ 44,09 km², portant sur une partie du territoire de la commune de Roura (Guyane), est octroyé à la société par actions simplifiée AMAZONE GOLD, sise 21, Lotissement Elvina BP 57, 97 354 Rémire-Montjoly, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Cayenne sous le numéro 791 652 399.

Ce permis est accordé pour cinq ans à compter de la publication du présent extrait au Journal Officiel de la République française, compte tenu d'un engagement financier de 602 800 euros.

Conformément à la carte au 1/25 000 annexée au présent arrêté, le périmètre du permis est constitué par un polygone à côtés rectilignes dont les sommets sont définis par les coordonnées suivantes (système RGF 95, projection de Mercator transverse universelle - UTM - fuseau 22N) :

SOMMETS - X (longitude est) RGF 95 - Y (latitude nord) RGF 95

S1 - 335 000 - 475 000
S2 - 336 000 - 475 000
S3 - 338 996 - 473 347
S4 - 338 993 - 469 197
S5 - 332 903 - 468 636
S6 - 331 778 - 468 000
S7 - 331 550 - 466 870
S8 - 330 629 - 466 085
S9 - 330 085 - 466 085
S10 - 328 990 - 466 835
S11 - 332 000 - 473 500

Le périmètre du permis accordé n'englobe pas les surfaces des autorisations d'exploitation n°10-2015, n°01-2016, n°21-2017, n°27-2016 et n°28-2016 dont les coordonnées géographiques sont définies ci-après :

Surface soustraite AMAZONE GOLD AEX 10-2015

SOMMETS X (longitude est) RGF 95 - Y (latitude nord) RGF 95
B1 - 334 120,75 - 474 669,71
B2 - 335 120,75 - 474 669,71
B3 - 335 120,75 - 473 669,71
B4 - 334 120,75 - 473 669,71

Surface soustraite AMAZONE GOLD AEX 01-2016

SOMMETS X (longitude est) RGF 95 - Y (latitude nord) RGF 95
C1 - 333 991,55 - 472 897,73
C2 - 334 094,35 - 472 185,01
C3 - 333 379,97 - 471 488,82
C4 - 332 682,13 - 472 204,85

Surface soustraite AMAZONE GOLD AEX 21-2017

SOMMETS X (longitude est) RGF 95 - Y (latitude nord) RGF 95
D1 - 336 869,37 - 472 118,70
D2 - 337 416,24 - 471 295,46
D3 - 336 564,00 - 470 741,52
D4 - 336 029,30 - 471 583,67

Surface soustraite CMH AEX 27-2016

SOMMETS X (longitude est) RGF 95 - Y (latitude nord) RGF 95
E1 - 332 222,42 - 469 909,59
E2 - 331 336,07 - 469 458,14
E3 - 330 884,62 - 470 352,77
E4 - 331 770,98 - 470 800,9

Surface soustraite CMH AEX 28-2016

SOMMETS X (longitude est) RGF 95 - Y (latitude nord) RGF 95
F1 - 332 439,05 - 468 895,9
F2 - 331 556 - 468 441,15
F3 - 331 097,94 - 469 332,47
F4 - 331 982,64 - 469 783,91

1 - Nota : l'arrêté intégral peut être consulté à la direction de l'eau et de la biodiversité, sous-direction de la protection et de la gestion de l'eau, des ressources minérales et des écosystèmes aquatiques, bureau de la politique des ressources minérales non énergétiques, tour Séquoia, 92 055 La Défense Cedex ainsi que dans les bureaux de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Guyane, rue Carlos Finley - Pointe Buzaré, CS 76 003 - 97 306 Cayenne CEDEX.

